

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 11 juillet 2019

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4076-20182

Cause tarifaire 2019-2020 d'Énergir. Phase 2.

**Demande de délai de dépôt de la preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).**

---

Chère Consœur,

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) déposeront en preuve aujourd'hui, tel que prévu, un rapport de Monsieur Jacques Fontaine portant sur un grand nombre des sujets annoncés de notre intervention. Ce rapport est en cours de finalisation et nous demandons respectueusement à la Régie la permission de le déposer **après midi aujourd'hui (avant 16h)**.

Un de nos collaborateurs et rédacteur d'une autre partie de la preuve, sur les investissements, est toutefois présentement indisponible pour motif médical et ne pourra compléter cette preuve que durant la fin de semaine. Nous prions donc respectueusement la Régie de permettre le dépôt de ce **second rapport d'ici lundi le 15 juillet 2019 à midi**.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).